

Communiqué de Presse

Justice pour Chahinez Daoud : rassemblons-nous contre les féminicides !

Le Lundi 24 mars à 13h00 devant le Tribunal de Bordeaux, Place de la République

**Parce que le patriarcat tue, nous exigeons des actes immédiats
Pour protéger les victimes et prévenir les féminicides.**

Le 24 mars prochain s'ouvrira à Bordeaux le procès de l'assassin de Chahinez Daoud, brûlée vive par son ex-mari en mai 2021. Ce procès n'est pas seulement celui d'un homme violent, mais aussi celui d'un échec : d'une politique défaillante en matière de protection des femmes et des enfants victimes de violences.

Un autre procès s'ouvrira dans quelques mois à l'initiative de la famille de Chahinez Daoud, cette fois contre l'État.

La mort de Chahinez aurait pu être évitée : Elle n'aurait jamais dû mourir !

En 2021, les téléphones grave danger (TGD) dormaient dans les tiroirs, les bracelets anti-rapprochement (BAR) étaient quasi inexistant, et les ordonnances de protection étaient délivrées au compte-gouttes.

Pourtant, nous associations, syndicats, collectifs et militant.es féministes, alertons depuis des années sur l'urgence d'agir avec les moyens financiers nécessaires.

Face aux violences conjugales, sexistes et sexuelles, intrafamiliales : les politiques publiques doivent s'appuyer sur quatre piliers et débloquer les 3 milliards nécessaire pour :

Prévenir : Appliquer la loi de 2001 ! Éduquer dès le plus jeune âge à la culture de l'égalité, à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans le respect de soi et des autres, du consentement pour construire une société apaisée, sans violence de genre. Le programme EVARS est publié, il faut former les enseignant.e.s.

Ecouter, Accompagner, Protéger : Croire la parole des victimes dès la première parole.

Assurer une mise à l'abri et en sécurité des victimes en créant plus de places d'hébergement et de logement, généraliser l'accès aux dispositifs de protection (TGD, bracelet anti-rapprochement, hébergement d'urgence). Former les professionnel·les de la justice dans l'exercice d'une filière dédiée et spécifique.

Sensibiliser : Mobiliser l'ensemble de la société à la déconstruction de la culture patriarcale qui perpétue les violences à l'égard des femmes, des enfants, des minorités de genre et l'impunité des agresseurs.

Sanctionner les auteurs de violences, ne plus tolérer les classements sans suite et les prescriptions, application des peines et renforcement des moyens de la justice.

Rendre visibles et reconnaître les enfants devenus orphelins et sans foyer à la suite de féminicides, tout en leur garantissant une indemnisation. Leur offrir un accompagnement médico-psychologique gratuit.

Le 24 mars, nous serons aux côtés des 3 enfants et de la famille de Chahinez Daoud.

Signataires :

ACV2F, APAFED, Assemblée Générale Féministe, CACIS et MDE, CIDFF Gironde, Collectif Enfantiste 33, FNSF Sud-Ouest, FSU 33, La maison des femmes de Bordeaux, La maison de simone, Nous Toutes 33, Planning Familial de la Gironde, Solidarité femmes Bassin,

Contacts presse :

PF33 : Annie Carraretto, 06 70 54 76 85

Collectif Enfantiste 33 : Caro, 06 28 33 05 83

APAFED : Naïma Charai, 06 30 09 22 26